

2023-2315  
2024-02-28

La présente étiquette a été modifiée conformément à la décision de réévaluation concernant les pyréthrinés RVD2023-06 et le butoxyde de pipéronyle RVD2023-07. Bien qu'on invite les utilisateurs à suivre l'étiquette modifiée dès maintenant, l'étiquette préalablement approuvée est valide jusqu'au « 02/03/2025 », conformément à la période d'abandon graduel établie dans le RVD2023-06 et RVD2023-07. Il est possible d'obtenir cette étiquette préalablement approuvée sur demande en envoyant un courriel à [hc.pmra.info-arla.sc@canada.ca](mailto:hc.pmra.info-arla.sc@canada.ca). Veuillez indiquer dans votre courriel le nom et le numéro d'homologation du produit dont vous demandez l'étiquette.

2023-2315  
2024-02-28

## **Power Shield**

À UTILISER SUR LES CHEVAUX SEULEMENT. NE PAS utiliser sur les poulains nouveau-nés ou allaitants. Utiliser uniquement sur des chevaux d'exposition, de course, de travail ou de promenade. NE PAS utiliser sur les chevaux destinés à l'abattage. NE PAS utiliser sur des animaux malades ou sous traitement médicamenteux ou pesticide. Avant d'utiliser ce produit sur des animaux gravides, consulter un vétérinaire.

### **Pour Chevaux**

#### **DOMESTIQUE**

#### **NON-HUILEUX INSECTICIDE ET PRODUIT REPULSIF RESIDUELS**

#### **PRÊT À L'EMPLOI**

Supprime et repousse les organismes suivants sur les chevaux : les mouches piquantes des étables, les mouches-à-cheval, les mouches faciales, les mouches-à-chevreuil, les mouches domestiques, les mouches des cornes et les moustiques. Repousse les mouches et moustiques indiqués pendant 3 à 5 jours.  
Parfum Avec Citronnelle, Aloe Vera, Lanolin.

#### **PRINCIPE ACTIF:**

Pyréthrine .....0.1%  
Butoxyde de pipéronyle ...1.0%  
Perméthrine .....0.5%

#### **GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS**

#### **LIRE L'ÉTIQUETTE AVANT L'UTILISATION.**

Ne conserver ce produit que dans son récipient d'origine. Garder le contenant bien fermé.

#### **No. D'HOMOLOGATION: 28702**

#### **LOI SUR LES PRODUITS ANTIPARASITAIRES**

#### **CONTENU NET: 1L, 4L**

Can-Vet Animal Health Supplies Ltd.  
4-61 Malcolm Rd.  
Guelph, ON  
N1K 1A7  
1-800-265-9754

## **MODE D'EMPLOI :**

Bien agiter avant l'emploi.

## **POUR USAGE UNIQUEMENT SUR LES CHEVAUX**

Pour supprimer et repousser les mouches piquantes des étables, les mouches-à-cheval, les mouches faciales, les mouches-à-chevreuil, les mouches domestiques, les mouches des cornes et les moustiques :

Repousse les mouches et moustiques indiqués pendant 3 à 5 jours. Avant le traitement, brosser soigneusement le cheval pour enlever l'excès de saleté et de poussière et enlever les sécrétions muqueuses de la face du cheval. Les chevaux extrêmement sales doivent être lavés et rincés, et il faut les laisser sécher avant le traitement. Ce produit s'applique directement sur le cheval en pulvérisation ou par essuyage.

### Méthode de pulvérisation :

Pulvériser légèrement et de façon uniforme pour bien enduire le poil du cheval tout en le brossant légèrement à rebrousse-poil. NE PAS mouiller la peau du cheval Cibler les parties du cheval les plus couramment attaquées par les parasites indiqués, notamment les pattes, les flancs et la ligne du dos du cheval. NE PAS appliquer en pulvérisation sur la face du cheval ou du poney. Pour traiter la face du cheval, utiliser la méthode par essuyage décrite ci-dessous.

Application par essuyage : Utiliser cette méthode pour appliquer sur la face et les autres zones sensibles afin de ne pas toucher aux yeux et aux muqueuses (par exemple, nez, bouche, parties génitales). Pour l'application par essuyage, mouiller légèrement un chiffon, une éponge ou un gant propre et doux avec *Power Shield*, (mais pas au point que le liquide en suinte). Frotter soigneusement le chiffon, l'éponge ou le gant ainsi mouillé sur la zone des poils du cheval à protéger. Il est préférable d'appliquer en frottant à rebrousse-poil. Porter une attention particulière aux pattes, aux épaules, aux canons, au cou et aux parties de la face (où l'on voit le plus souvent les mouches sur le cheval).

### Limitations d'utilisation :

- **POUR CHEVAUX SEULEMENT.** Ne pas utiliser sur les poulains nouveau-nés ou allaitants.
- Utiliser uniquement sur des chevaux d'exposition, de course, de travail ou de promenade. NE PAS utiliser sur les chevaux destinés à l'abattage.
- NE PAS imbiber la peau. NE PAS dépasser 60 ml par animal par traitement.
- NE PAS traiter les yeux, les paupières, ni les muqueuses (par exemple, nez, bouche, parties génitales).
- NE PAS couvrir les chevaux immédiatement après le traitement.
- NE PAS appliquer sur le dos du cheval avant de le seller.
- Cesser l'utilisation si le cheval développe une irritation après le traitement avec ce produit.
- Ne pas utiliser sur des animaux malades ou sous traitement médicamenteux ou pesticide. Avant l'utilisation sur des animaux gravides, consulter un vétérinaire.
- Éviter tout contact avec le cheval traité tant qu'il n'a pas séché.
- NE PAS appliquer ce produit si des personnes sont présentes.
- Employer seulement dans des secteurs bien aérés, de préférence; au dehors.
- NE PAS laisser le brouillard de pulvérisation s'égoutter ni dériver vers des surfaces non ciblées.

- NE PAS utiliser ce produit plus d'une fois par jour. Le traitement peut être répété seulement si l'infestation persiste ou réapparaît. Consulter un vétérinaire si l'infestation par les organismes nuisibles continue à poser un problème sur le cheval.

**MISES EN GARDE: GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS.** Éviter d'inhaler le produit. Ne pas utiliser sur les humains. Éviter tout contact avec la peau et les yeux. Nocif si avalé, inhalé ou absorbé par la peau. Se laver après l'usage. Si une éruption cutanée apparaît, cesser l'utilisation. Laver les vêtements contaminés avant de les réutiliser. Ne pas contaminer l'eau, les aliments destinés à la consommation humaine ou animale et la litière. Ne pas contaminer l'équipement servant à leur manutention. Ne pas utiliser dans des aires où sont rangés des équipements destinés à l'exploitation apicole ou du matériel d'apiculture, ni dans les lieux où est conservé et traité le lait.

**MISES EN GARDE ENVIRONNEMENTALES :** Toxique pour les organismes aquatiques. Toxique pour les oiseaux. Toxique pour les abeilles. Toxique pour les insectes utiles. Éviter de contaminer toute source d'eau. Nocif pour la faune si l'eau des lacs et des rivières est contaminée.

**ENTREPOSAGE:** NE PAS entreposer ce produit avec des aliments destinés à la consommation humaine ou animale.

**ÉLIMINATION:** Ne pas réutiliser les contenants vides. Le jeter avec les ordures ménagères. Les produits inutilisés ou utilisés en partie doivent être apportés à une décharge de déchets dangereux provinciale ou municipale.

**PREMIERS SOINS:** **En cas de contact avec la peau**, laver complètement à l'eau et au savon. **En cas de contact avec les yeux**, rincer à l'eau propre pendant 15 minutes; consulter un médecin. **En cas d'inhalation**, Déplacer la personne vers une source d'air frais. Si la personne ne respire pas, appeler le 911 ou une ambulance, puis pratiquer la respiration artificielle, de préférence le bouche-à-bouche, si possible. Appeler un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement. **En cas d'ingestion**, Appeler un centre antipoison ou un médecin immédiatement pour obtenir des conseils sur le traitement. Ne pas faire vomir à moins d'avoir reçu le conseil de procéder ainsi par le centre antipoison ou le médecin. Ne donner aucun liquide à la personne empoisonnée. Ne rien administrer par la bouche à une personne inconsciente.

**RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES:** Administrer un traitement symptomatique

**AVIS À L'UTILISATEUR:** Ce produit antiparasitaire doit être employé strictement selon le mode d'emploi qui figure sur la présente étiquette. L'emploi non conforme à ce mode d'emploi constitue une infraction à la Loi sur les produits antiparasitaires.